



Comité de Spéléologie du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

*Espace départemental des Sports
8 bis rue Louis Thévenet - 69004 LYON*



Réunion du mardi 23 juin 2015

Présents membres du comité Directeur : Frédéric Delègue (Vulcain), Jacques Romestan (SCV), Vincent Sordel (Troglo), Jean Portanier (GUS), Cédric Lacharmoise (Vulcain), Romain Roure (Vulcain), Laurence Bacconnier (Troglos).

Autres membres : Bernard Lips (Vulcain), Rémy Bernay (EESV), Florian Luciano (Troglos), Raphaël Bacconnier (Troglos), Hélène Mathias (Troglos), Guy Lamure (Tritons)

Membres du Comité Directeur excusés : Thomas Bonnand (GSDy), Sylvain Melin (SCV)

Autre membre excusé : Antoine Aigueperse (Vulcain), Constance Picque (Vulcain), Wolf Bernard (Cavernicoles), Stéphane Kanschine (Vulcain).

Début de la réunion à la FFS – 28 Rue Delandine / 69002 Lyon : 20h20

Projet UIS 2021

Laurence Tanguille, Yves Contet et Fred Delègue sont allés présenter le dossier de pré-candidature de la FFS au bureau de l'UIS à Postojna en Slovénie samedi 20 juin, concernant l'organisation du congrès de l'UIS en 2021 à Lyon.

Le bureau de l'UIS a accueilli favorablement le projet de candidature de la FFS et l'incite à le poursuivre. A ce jour, le Brésil et l'Italie seraient candidates mais seule la FFS a présenté un projet structuré.

La prochaine étape est l'établissement du dossier de candidature qui devra être déposé mi-2016. Le choix du candidat s'effectuera en 2017. A l'automne prochain, un comité d'organisation se mettra en place. Tous les CDS de la région Rhône Alpes seront associés. Le CDS 69 sera probablement sollicité pour préparer l'organisation du congrès à Lyon au Double Mixte (Villeurbanne) et la logistique associée. Un budget spécifique à cette action sera établi au prévisionnel 2016.

Site internet du CDS 69

La commission communication s'est réunie le 28 avril dernier. Elle a permis de poursuivre l'établissement de la structure du site et de renseigner le contenu sur les différents onglets. Une prochaine réunion de la commission sera fixée lorsque les dernières corrections sur le site seront effectuées.

Lien pour le site (qui n'est pas encore référencé sur les sites de recherche) :
<http://www.csr-rhonealpes.fr/cds69>

Journées d'études EFS à Lyon en novembre 2015

L'EFS organise les journées d'études les 21-22 novembre 2015 à la MFR de Montluel (Ain). Le CDS 69 a été sollicité pour participer à l'organisation : aide à la mise en place de la logistique (tables, chaises,...) et prise en charge de l'apéritif du samedi soir. Une somme de l'ordre de 100 € est proposée, cela sera défini plus précisément vers fin octobre 2015.

Une visite de la MFR est programmée mardi 7 juillet à 14 h 00, les personnes intéressées peuvent contacter Laurence Bacconnier.

Une sortie nocturne est envisagée au Crochet samedi soir 21 novembre 2015, le CDS 69 sera probablement sollicité pour équiper et/ou encadrer la sortie.

Subventions CNDS, département et métropole de Lyon

Vulcain, Troglos et SCV ont déposé un dossier de subvention CNDS, ainsi que le CDS.

La réunion tripartite entre le CDS, le CDOS et la DDCS ne s'est pas déroulée dans une ambiance des plus sereines. Seul le SCV semble en mesure de pouvoir recevoir la subvention du CNDS en 2015.

Cette année serait la dernière où les clubs ont la possibilité d'obtenir des subventions de la part du CNDS. A court terme, le CDS 69 sera confronté au risque de ne plus recevoir également de subventions en cas d'augmentation du seuil minimal, par exemple à 3 500 ou 4 000 €.

De nombreux comités sportifs du département sont confrontés à une situation identique. Le CNDS s'écarte de sa mission d'origine qui est le développement du sport. En fonction des objectifs et des critères de la campagne CNDS 2016, le CDS écrira à la DDCS et au CDOS pour présenter les conséquences de l'absence de subventions au CDS 69.

Le département et la métropole de Lyon devraient verser à part égale la subvention 2015, soit 500 € chacun l'automne prochain.

En 2016, le département et la métropole de Lyon définiront chacun leurs critères de financement des comités. En fonction de ceux-ci, le CDS 69 proposera au comité directeur la question de l'opportunité de déposer un dossier auprès du département du Rhône. Seuls 4 clubs ont leur siège social sur le territoire du département, soit 1/5 des fédérés du CDS. Pour prétendre à la subvention du département (500 à 1000 €), des actions sur le territoire devront être proposées. Il semble plus pertinent de privilégier une demande de subventions auprès de la métropole, les possibilités de pratiquer, développer et de faire découvrir l'activité sont plus propices.

Projet de mise en place d'une structure artificielle de techniques spéléo

Batteries de l'ancien fort de Parilly

Fred, Jacques et Vincent ont rencontré le directeur du parc de Parilly pour avoir des renseignements sur les batteries de l'ancien fort de Parilly. Ce site pourrait accueillir une structure artificielle de techniques spéléo.

Seule une grande salle semble utilisable (6 m de haut environ). Les contraintes du site :

- création d'un accès (actuellement enterré) qui devra être géré par le CDS 69,
- création d'une ventilation : les racines des arbres pénètrent dans l'ouvrage et dégagent du CO2 ; les aérations devront être sécurisées.

Les contraintes sont importantes pour ce site qui semble n'être pas adapté pour la mise en place de techniques spéléos et pour des entraînements réguliers.

Le SSF 69 sera sollicité pour avis sur l'opportunité d'utiliser ce site pour des exercices secours ou des entraînements.

Romain précise qu'il existe de nombreux forts autour de Lyon. Certaines structures comme l'OCRA les utilisent. Les forts de Feyzin, Montessuy (Caluire) et Saint Jean (1er arrdt Lyon) pourraient être intéressants pour les techniques spéléo.

Le CDS 69 se rapprochera des structures qui gèrent ces sites.

Ancien aqueduc du Gier à Mornant

La commune de Mornant a informé le CDS 69 de son intérêt pour la mise en valeur de la partie visitable de l'aqueduc sur son territoire. La visite de l'ouvrage lors du congrès régional à Saint Martin en Haut avait été appréciée par la commune.

Fred D. a contacté l'ARAIRE et la commune de Mornant qui sont favorables à l'ouverture du puits (actuellement bouché) situé à l'aval du tronçon visitable. Son ouverture permettra la réalisation d'une traversée de l'aqueduc (70 m) avec descente et remontée de puits de 18 mètres de hauteur.

Cette action permettra d'une part la mise en valeur d'un patrimoine ancien qui intéresse l'ARAIRE et la commune de Mornant, et d'autre part la création d'un site artificiel de techniques spéléo qui intéresse le CDS 69.

Le puits à ouvrir serait situé sous une cuve à fuel de l'ancienne gendarmerie de Mornant. Il est rempli de matériaux. Le CDS 69 et l'ARAIRE pourront apporter une aide technique et humaine à la réalisation de l'action, la commune apportera une aide financière.

Cette action sera réalisée sur plusieurs années. L'ARAIRE prépare actuellement un projet pour définir l'emplacement précis (au mètre près) de ce puits sur le terrain de l'ancienne gendarmerie.

Questions diverses

Congrès FFS à Saint Vallier de Thiey (06) – 23 au 25 mai 2015

Le CDS 69 a tenu un stand au congrès. Il a été vendu pour 172 € de produits, principalement des publications (Spéléodossiers, inventaire du Rhône, Moucherolle souterraine).

L'AG de la FFS a été l'une des plus courtes de son histoire. Les nouveaux statuts et règlement intérieur ont été acceptés avec quelques modifications par rapport au projet initial.

CR interclubs CDS 69 au réseau du Chaland (70) – 1er au 3 mai 2015

28 participants représentant 7 clubs du CDS 69 étaient à cet interclubs très pluvieux. Belle cavité qui mérite d'être mieux connue. Les participants ont pu pratiquer la spéléo en fonction de leur envie.

Merci à Jean Philippe et à l'A.S.H.V.S. (Haute-Saône) pour l'organisation de cet interclubs.

CR exercice régional Rhône Alpes la Falconnette 01 – 13 juin 2015

La victime (suspicion de jambe de cassée) devait être remontée depuis - 180 m à la galerie des Quadra (Grotte de la Rochance).

7 h 30 : Lancement de l'alerte / 18 h 00 Départ civière / 1h 58 Sortie civière – Sortie de l'équipe de déséquipement vers 2 h 45.

PCA au hameau du Fays / PCO à la mairie d'Ordonnaz / Gestion par le SIDPC en présence de Mme la sous-préfète qui est allée à l'entrée de la cavité à plusieurs reprises lors de l'exercice.

95 Personnes gérées sur site dont 87 Spéléos / 56 Spéléos sous terre au plus fort de l'exercice dont une vingtaine de représentants du SSF 69/42. Ce dernier a géré la préalerte et l'alerte de ses membres en situation réelle.

Soirée et nuit très pluvieuse.

Préparation JNSC 2015

Le CDS 69 propose leur organisation, pour la partie spéléologie, aux grottes du Crochet et du Ventilo sous un format identique à celui de 2014. Nous solliciterons la mairie de Torcieu pour le prêt de la petite salle des fêtes.

Distribution des affiches des JNSC. Une dernière distribution sera effectuée en septembre.

Projet inventaire du Rhône

BASE KARST a été retenu comme dispositif à la mise en place d'une base de données informatique. Antoine Aigueperse s'occupe de l'installation de la base de données qui demande un important travail préparatoire (liste des communes du Rhône, liste des clubs, liste de la bibliographie, ...). Basekarst69 devrait être opérationnel dans le courant de l'été.

Stage PSC1 : Il est prévu la réalisation d'un stage en fin d'année 2015. Le CDS demandera à Bastien Pichon s'il peut l'organiser. Dans le cas contraire, le CDS 69 l'organisera.

Spéléodossiers n°39 : Il est sorti en avril dernier. Les clubs qui n'ont pas pris leurs exemplaires sont priés de se faire connaître.

Accès à la grotte de Jujurieux

La parcelle sur laquelle sont situées les entrées de la grotte a été vendue à un agriculteur avec d'autres parcelles cultivées. Le nouveau propriétaire a délimité mi-juin 2015, son territoire et a installé des panneaux d'interdiction de stationner, souhaite poser des clôtures, etc...Bref, le climat est tendu.

En attendant que le nouveau propriétaire devienne conciliant et accepte la venue de spéléos (et de non spéléos) dans la grotte avec le stationnement de véhicule sur son terrain, **le CDS 69 demande à tous ses membres de respecter le site (ce qui doit être fait normalement : pas de détritrus, pas de barbecue, pas de bruits, etc...).**

La commune de Jujurieux et le CDS 01 ont engagé une action auprès du propriétaire afin d'établir une convention d'accès au site. Dans l'attente, rien ne doit être reproché aux spéléos.

Fin de la réunion vers 22 h 30.